



République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
جامعة أبو بكر بلقايد – تلمسان



Université ABOUBEKR BELKAID – TLEMCEM

كلية علوم الطبيعة والحياة، وعلوم الأرض والكون

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, et des Sciences de la Terre et de l'Univers

## Procédure de soutenance d'un mémoire de Master

1- Téléchargement des documents de soutenance qui sont disponibles en version Word sur le site Web de la Faculté :

<https://snv.univ-tlemcen.dz/fr/actualites/367/soutenances-de-m-moires-de-projets-de-fin-d-tudes>

2- La demande d'Autorisation de soutenance renseignée et signée doit être transmise au département par l'encadreur via E-mail pour l'obtention de l'approbation de l'administration.

3- Le manuscrit doit être transmis par l'encadreur via E-mail au département pour l'analyse anti-plagiat URKUND (Attestation anti-plagiat URKUND).

4- Après validation des résultats d'analyse par l'administration, l'encadreur doit transmettre le mémoire aux membres du jury en version électronique.

5- La durée des soutenances ne doit pas dépasser 1h30 avec un jury composé de trois membres (président, encadreur et un seul examinateur) et sans aucun membre invité.

6- L'étudiant doit s'engager à respecter les règles d'hygiène sanitaire et de la distanciation pendant le déroulement de sa soutenance (Lettre d'engagement).

7- Le diplôme ne sera délivré à l'étudiant que suite à une validation de la correction du manuscrit après soutenance par le président du jury et l'encadreur (Quitus des corrections du mémoire).

8- Seulement la page de garde et le résumé du mémoire seront déposés sur le site internet de l'université.

✓ **Les signatures électroniques des documents de soutenance sont vivement recommandées.**

- ✓ **Un planning des soutenances sera affiché au niveau de chaque département et sur le site de la Faculté.**

Vu la situation sanitaire actuelle imposée par la pandémie du COVID-19, la tenue des soutenances des étudiants dont les travaux de mémoires sont arrivés à maturité, doit être soumise à certaines dispositions, à savoir des mesures de distanciation sociale et d'hygiène :

- Désinfection régulière des salles de soutenances.
- Les étudiants doivent se munir de lingettes ou d'un chiffon imbibé de liquide désinfectant dans une petite boîte en plastique ou autre.
- Respect des règles d'hygiène sanitaires et de la distanciation pendant le déroulement des soutenances (désinfection des mains, règles pour l'éternuement et la toux, port des bavettes (masques), ...).
- Organisation de tout type de soutenances des étudiants en fin de cycle à huit-clos et interdire les collations.

**Nous comptons sur la vigilance et l'implication de tous**

***Bonne chance aux étudiants***